

NECROMANTIPHOBIE Peur de la divination

Phobie non spécifique, non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11

Le mot nécromancie vient du latin *necromantia* par le grec νεκρομαντεία / *nekromanteía*, de νεκρός / *nekrós*, « mort », et μαντεία / *manteía*, « divination ». Une signification subsidiaire se remarque dans une forme alternative et archaïque du mot, « nigromancie » (venant d'une étymologie populaire fondée sur le latin *niger*, « noir »), où on acquiert la force magique de « pouvoirs ténébreux » en se servant de cadavres. Issu également du latin *necromantia*, issu du grec νεκρομαντεία / *nekromanteía*, « divination par les morts ».

La **nécromancie** désigne à l'origine l'interrogation, dans un but de divination, des personnes décédées afin de communiquer avec les vivants.

Le nécromancien obtiendrait des pouvoirs sur la vie et la mort, dans le sens le plus large. Initialement, il s'agit uniquement de divination, mais, dans la culture populaire, le terme s'est adapté et le nécromancien se verrait aussi capable de causer la mort comme d'animer un cadavre sans pour autant lui redonner vie.